

## INFORMATIQUE ET LIBERTE

En adhérant à l'AAS Fresnes Tennis de Table, je soussigné (*NOM, Prénom, représentant légal*)..... accepte :

- que les photos réalisées dans le cadre de ma participation aux manifestations soient publiées et diffusées dans la presse écrite, dans les livres, sur le site internet du club et sur les réseaux sociaux sans donner lieu à compensation.

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur (*disponible sur demande*).

Informatique : « La loi N°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'appliquent aux réponses faites à ce questionnaire. Elle garantit un droit d'accès et rectification, pour les données vous concernant, auprès du secrétaire de l'association.

"Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne."

*Signature obligatoire*

## INFORMATIONS A COMPLETER PAR LES PARENTS POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS

Je soussigné (*NOM, Prénom, représentant légal*).....

Autorise mon enfant,....., à adhérer à l'AAS Fresnes Tennis de Table pour toutes les activités proposées par cette association et à prendre place dans une voiture particulière afin d'effectuer les déplacements nécessités par les compétitions sportives officielles, amicales ou de loisir au cours de la saison ; les responsables à faire procéder à toute intervention médicale d'urgence.

**Les parents doivent accompagner** leurs enfants sur les lieux d'entraînements et **s'assurer de la présence** d'un responsable du club.

En cas d'absence de ces derniers et jusqu'à leur arrivée, les parents **doivent assurer** la surveillance de leurs enfants. La prise en charge de l'AAS Fresnes Tennis de Table s'arrête à partir du moment où l'entraînement est fini et que les enfants sont sortis de l'enceinte du club. L'AAS Fresnes Tennis de Table décline toute responsabilité pour les accidents pouvant survenir avant et après leur prise en charge définie ci-dessus.

J'autorise mon enfant à repartir seule de la salle à la fin de l'entraînement :

oui  non

Fait à..... le .....

*Signature obligatoire*